

La pédocriminalité organisée dans les médias

Michael Salter, in Pontel, H. (Ed.) *Oxford Research Encyclopaedia of Criminology and Criminal Justice* (2016).

Traduction par Jean-Pierre Salmona

Résumé

La pédocriminalité organisée désigne des violences sexuelles coordonnées sur plusieurs enfants par plusieurs agresseurs. Elle s'est avérée être une forme particulièrement controversée de violences sexuelles. Les premières informations faisant état de pédocriminalité organisée dans les années 1980 ont suscité surprise et incrédulité, suivies d'une réaction violente, les journalistes et les universitaires affirmant que ces allégations de pédocriminalité organisée étaient le produit d'une « panique morale » et de « faux souvenirs ». Dans les médias, des enquêtes sur les violences sexuelles en réseau ont été présentées tout au long des années 90 comme la preuve que l'inquiétude du public à l'égard des violences sexuelles sur les enfants avait déclenché une « chasse aux sorcières » dans laquelle même les allégations les plus scandaleuses étaient considérées comme crédibles. Bien que cet argument ait été avancé par des journalistes et des universitaires, il a d'abord été développé dans les médias de masse, où la culture de la production d'informations promouvait une vision particulièrement sceptique face aux allégations de violences sexuelles. Le fait de parler de « chasse aux sorcières » relatives aux violences sexuelles s'inscrivait dans une réaction plus générale contre le féminisme et la protection des enfants, remettant en question la prévalence et la gravité des violences sexuelles. Les journalistes et les rédacteurs en chef ont joué un rôle particulièrement actif dans la construction de la perception par la société de la pédocriminalité organisée, comme synonyme d'allégations fausses et exagérées. Un certain nombre de développements récents ont fragmenté ce consensus journalistique apparent sur la non-crédibilité des plaintes pour pédocriminalité organisée. Les médias ont joué un rôle clé en portant à la connaissance du public le problème des violences sexuelles commises par le clergé, en mettant particulièrement l'accent sur la culture institutionnalisée du silence et de l'incrédulité. Les violences sexuelles perpétrées par des célébrités et des personnalités influentes ont également fait l'objet d'une couverture médiatique mondiale, ce qui a mis en exergue la faillite des autorités qui n'ont pas agi lors de dénonciations ou de suspicions de violences pédocriminelles. De tels reportages dans les médias vont directement à l'encontre des affirmations antérieures des journalistes, selon lesquelles la société et les grandes institutions réagissent de manière excessive aux révélations de violences sexuelles. Au lieu de cela, les médias contemporains offrent davantage de possibilités de reconnaissance et d'investigations sur la diversité des violences sexuelles, y compris les violences organisées en réseau. L'émergence des réseaux sociaux a également généré de nouvelles possibilités

de rendre compte, de diffuser des informations et de débattre au sujet de la pédocriminalité organisée. En conséquence, la discussion publique sur ces violences a acquis la qualité de se faire entendre de toutes parts et façon de plus en plus active, les vieux schémas de « faux souvenirs » et de « panique morale » étant contredits par les rapports factuels des enquêtes et les condamnations en matière de pédocriminalité organisée. La capacité des victimes, des survivants et des autres personnes impactées par ces violences organisées, à s'exprimer sur les réseaux sociaux plutôt que par l'intermédiaire de journalistes est un développement clé qui introduit une nouvelle dynamique de responsabilité et de transparence, jusqu'ici absente de la couverture médiatique de cette très importante question.

NdT : dans l'article, la pédocriminalité organisée comprend les violences familiales, non familiales et institutionnelles.

Introduction

La récit habituel des médias ressemble à ceci : dans les années 80, quelques affaires ont généré une « panique morale » rendant le public très anxieux vis à vis de la pédocriminalité (Jenkins 1992). L'ambiance aurait été comparable à celle de la chasse aux sorcières du McCarthysme, rendant crédibles les allégations les plus invraisemblables (Victor, 1993). Les féministes seraient devenues « idéologiquement et politiquement » proches des conservateurs religieux, élaborant des « théories conspirationnistes sataniques » confondant pédocriminalité et rites sataniques (Nathan 1991, p 81). Des récits de « rituels sexuels sataniques » auraient vu le jour, des adultes se rencontrant en secret pour violer et tuer des enfants. Dans les années 90 la vie de milliers de personnes aurait été détruite par de telles accusations (Nathan & Snedeker 1996, p. 3), conduisant à retirer des enfants de leurs familles dès la plus légère suspicion. Cependant cette panique morale se serait éteinte à la fin des années 90 (Jenkins 2004, p. 185), laissant place à une compréhension plus saine des faits basée sur la suggestibilité des enfants et la fréquence des « faux souvenirs », particulièrement chez les adultes disant avoir subi des violences sexuelles rituelles ou organisées.

Cette façon de voir fut d'abord écrite par les journalistes puis reprise par la littérature académique (Cheit 2014: 199). Cet essai retrace l'histoire depuis 1980 et s'intéresse à la façon dont les médias rendent compte actuellement de la complexité et des incertitudes quant à la pédocriminalité. Cet essai ne prétend pas qu'il existe une vérité unique sur la pédocriminalité organisée, qui est un phénomène complexe (voir Salter 2013). En revanche cet essai s'intéresse au rôle actif des journalistes et éditeurs aux USA, Royaume uni et Australie, dans la construction sociale de la pédocriminalité, en favorisant un discours dominant incrédule (“Ca n'existe pas”)" (Mollon 2008, p. 118). Ces trois pays sont comparés en tant que démocraties libérales anglophones dans lesquelles des cas de pédocriminalité organisée ont été relatés dans les médias depuis les années 80.

Suivant la notion de Kitzinger (2000) sur les modèles médiatiques nous montrons comment le stéréotype dominant selon lequel le problème de la pédocriminalité serait exagéré s'est progressivement généralisé et renforcé. L'article se termine en considérant l'état actuellement contradictoire et incertain de la couverture médiatique de la pédocriminalité.

Couverture médiatique de la pédocriminalité dans les années 80

De nombreuses affaires de violences sexuelles émergent d'abord aux USA. Au début des années 80 les témoignages furent considérés comme les indicateurs d'une « épidémie cachée », par le « déni social » (Beckett, 1996). La couverture médiatique devint comparable quelques années plus tard en

Grande-Bretagne et en Australie où les journalistes parlèrent de crimes ignorés mais largement répandus (Carment 1987; Kitzinger 2000), les témoignages étant considérés comme des « indicateurs valides d'un problème social méconnu jusque là ».

Cette période fut de courte durée. On se concentra rapidement sur un petit nombre d'affaires impliquant de nombreuses victimes. Ces affaires ont mis en évidence l'absence de formation des travailleurs sociaux, de la police et de la justice pour mener à bien des investigations complexes en matière de violences sexuelles. Cependant la couverture médiatique de ces cas complexes donna de plus en plus de crédit aux accusés, qui seraient victimes de « chasses aux sorcières ».

Au milieu des années 1980, la majorité de la couverture médiatique américaine sur les violences sexuelles concernait des allégations de violences organisées et rituelles dans des garderies (Beckett 1996, p. 69), en particulier à propos des sept employés de la garderie McMartin en Californie qui ont été inculpés sur des accusations d'enfants en 1984. Un certain nombre d'étudiants et d'anciens étudiants ont décrit des violences sexuelles commises au centre. Cependant, les enfants les plus durement touchés ont révélé avoir été victimes de violences sexuelles lors de rituels étranges (Waterman, Kelly, Oliveri et McCord, 1993). L'affaire se polarisa, avec la formation de groupes opposés, les uns affirmant l'existence de violences sexuelles généralisées au sein de la garderie, les autres affirmant qu'il s'agissait d'une « chasse aux sorcières » comparable au procès des sorcières de Salem (Summit 1994). La référence aux « sorcières » était particulièrement pertinente compte tenu de la divulgation par certains enfants de violences rituelles, où des adultes exerçaient ces violences sur des enfants de manière rituelle (Salter, 2012).

L'affaire McMartin a duré plus de sept ans. Le premier procès a duré deux ans et a abouti à la suspension du jury, de même qu'un deuxième procès beaucoup plus court avec un seul accusé. Au deuxième procès, le juge a déclaré un vice de forme et a rejeté toutes les autres accusations. Le rejet des accusations a été considéré par de nombreux journalistes comme une approbation de leur position selon laquelle l'affaire constituait une violation des libertés civiles de l'accusé (Cheit, 2014: 85). Les preuves médicales solides d'agressions sexuelles sur certains enfants de la plaignante ont été en grande partie effacées des reportages dans les médias, de même que des plaintes antérieures pour agressions sexuelles contre l'un des accusés, les journalistes ayant recadré le dossier sans disposer d'éléments probants (Cheit, 2014).

À peu près au même moment, la couverture par les médias britanniques des cas de violences sexuelles envers des enfants se concentra sur une affaire contestée. En 1987, 121 enfants de cinq familles élargies dans le comté de

Cleveland ont été pris en charge après le diagnostic de violences sexuelles par deux pédiatres locaux. Les parents des enfants formèrent un groupe de pression, et obtinrent l'appui d'un politicien et du chirurgien de la police, affirmant leur innocence et exigeant le retour de leurs enfants. La plupart des enfants, mais pas tous, ont ensuite été rendus à leur famille (Campbell 1988). L'augmentation importante de la couverture médiatique due la pédocriminalité en Grande-Bretagne à la fin des années 1980 peut être attribuée en grande partie au reportage sur Cleveland, bien qu'il ne s'agisse pas d'un reportage neutre ou factuel (Kitzinger, 1996: p. 320). L'analyse du contenu a révélé que les médias avaient adopté une approche contradictoire dans cette affaire, dans laquelle les journalistes privilégiaient les revendications des parents accusés en étant très critiques à l'égard des médecins et des travailleurs sociaux impliqués (Donaldson & O'Brien, 1995). La « portée générale » de la couverture médiatique de Cleveland était « qu'il s'agissait de familles innocentes fausement accusées par des pédiatres et des travailleurs sociaux zélés et incompetents » (Kitzinger 2000, p. 63). Campbell (1988) note un certain nombre de faits à l'encontre de cette narration dans les médias, mais qui ont été largement ignorés, y compris les preuves médico-légales solides de violences sexuelles sur certains enfants, et les condamnations antérieures pour violences sexuelles chez certains des pères accusés.

En Australie, au début des années 1980, des accusations de violences sexuelles dans une garderie de Sydney en 1988 (Hatty, 1991) donnèrent lieu initialement à une couverture médiatique. La police affirma que des enfants avaient été transportés de la garderie à un motel où ils avaient été agressés sexuellement par l'un des propriétaires de la garderie, déguisé en clown, appelé « M. Bubbles ». En 1989, le directeur des poursuites pénales a annulé toutes les charges retenues contre les quatre accusés, s'appuyant sur le témoignage de l'expert américain de la défense, le Dr Underwager. L'affaire a constitué un « tournant décisif » en matière de violences sexuelles en Australie. Dans un premier temps les journalistes assez nuancés se sont concentrés sur les échecs de la police et ont mis en doute la décision d'un magistrat de rejeter les accusations, et une émission d'actualité a remis en cause la crédibilité du Dr Underwager. Cependant, les rapports rétrospectifs à partir des années 1990 ont commencé à replacer ce cas dans un cadre de « panique morale » en tant que preuve des excès hystériques de la protection de l'enfance et des mères trop protectrices. Tout comme dans les affaires McMartin et Cleveland, les preuves médico-légales de violences sexuelles sur les enfants et la condamnation antérieure d'un des accusés pour attentat à la pudeur ont été omises dans les reportages.

Au cours des années 1980, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie, l'attention des médias sur les violences sexuelles a été éclipsée par l'attention internationale portée aux allégations contestées de violences massives et organisées. Les rapports soulevait des questions sur la crédibilité

des témoignages d'enfants et les motivations de ceux qui travaillaient dans la protection de l'enfance. Ces violences en nombre et la perspective de fausses allégations ont fourni un « tournant novateur » et dramatique à l'histoire de la pédocriminalité, qui, selon les journalistes, est devenu « ennuyeuse » au cours de la décennie (Kitzinger 1996). La diminution de l'attention des médias a reflété le durcissement des journalistes face aux allégations de violences sexuelles. La majorité d'entre eux étaient alors des hommes (Van Zoonen 1994) et exprimaient un malaise personnel considérable en ce qui concerne les violences sexuelles (Skidmore 1998). Ancrés dans la culture masculine de la production d'informations, de nombreux journalistes considéraient que les violences sexuelles étaient exagérées par les mouvements féministes, et étaient incrédules face aux affirmations des thérapeutes et des travailleurs sociaux (Kitzinger 1996). La couverture médiatique des cas « contestés » tels que Cleveland, McMartin et M. Bubbles a eu pour effet que « les professionnels de la santé plutôt que les agresseurs » sont devenus « identifiés comme la principale menace pour les enfants » (Kitzinger 1996, p. 320). Dans les trois cas, la presse a montré une propension similaire à minimiser ou à ignorer les preuves disponibles de violences au profit d'un récit simpliste de « fausses allégations ».

La formation des « modèles médiatiques » sur la pédocriminalité

Pour Kitzinger (2000, p. 61), Cleveland et d'autres affaires pédocriminelles de grande envergure sont devenues des « modèles médiatiques » pour les journalistes. Des interprétations (erronées) simplifiées de cas bien connus ont fourni une structure générale, transposée au cas par cas, imposant une homogénéité artificielle à des cas par ailleurs très divers. Alors que d'autres allégations de pédocriminalité apparaissaient au début des années 1990, les médias, faisant référence à Cleveland et à des cas tels que McMartin, situent ces nouveaux incidents dans un « cadre interprétatif » dans lequel les services de protection de l'enfance et les thérapeutes seraient enclins à prôner une action sur de fausses allégations (Kitzinger 2000: 64). Un modèle médiatique particulièrement influent a été mis en place autour de l'affaire McMartin, fondé sur la thèse selon laquelle une « chasse aux sorcières » fondée sur des allégations de violences rituelles « fantastiques » pourrait être « déclenchée » par une seule plainte, généralement celle d'une femme réputée malade mentale ou « hystérique » (Cheit, 2014). Au début des années 1990, les journalistes américains ont affirmé avoir découvert des dizaines de cas correspondant à ce modèle. Toutefois, lorsque Cheit (2014) a examiné les cas cités, la majorité d'entre eux n'incluaient aucune allégation de pédocriminalité. En fait, on y trouvait des aveux, des condamnations et d'autres preuves convaincantes d'activité criminelle (p. 93). Comparer de tels cas à McMartin relevait d'investigations particulièrement sélectives.

Néanmoins, le modèle médiatique McMartin a eu des effets importants sur les reportages internationaux en matière de pédocriminalité dans les années

90. En Australie, un rapport du Sydney Morning Herald sur l'affaire de M. Bubbles en 1990 décrivait l'affaire comme une « chasse aux sorcières » et affirmait que la première mère à se plaindre de la maltraitance de son enfant à l'école préscolaire souffrait d'une maladie psychiatrique et était « psychotique » (Hills & Hoyle 1990). En fait, la femme en question n'avait pas été soumise à un examen psychiatrique avant l'allégation de son enfant. L'article rappelait des reportages américains similaires (et inexacts) sur l'affaire McMartin. L'article du Sydney Morning Herald affirmait également que les allégations de maltraitance des enfants avaient « à peine une corroboration factuelle », alors qu'un certain nombre d'enfants de la plaignante avaient été diagnostiqués avec des signes médicaux solides d'agression sexuelle. L'arrêt du Conseil de presse concernant une plainte contre cet article du Sydney Morning Herald ci-dessus concluait que « les arguments avancés par cet article pour avoir largement écarté l'inquiétude suscitée par les informations rapportées par des enfants concernant des violences sexuelles étaient largement surestimés », et préconisaient une « approche beaucoup plus prudente et approfondie » de la pédocriminalité (Australian Press Council 1990). La presse a largement ignoré cette recommandation et les premières affaires de pédocriminalité, telles que McMartin et Mr Bubbles, ont été constituées en modèles symboliques de la couverture médiatique de la pédocriminalité au cours des années 1990. Le ton sceptique et le cadre des reportages rétrospectifs témoignaient de la conviction profonde de nombreux journalistes que ces allégations constituaient une injustice à l'encontre de l'accusé et que leur travail était de « se ranger » du côté de l'accusé (Kitzinger 2000: 66).

La construction médiatique de la pédocriminalité dans les années 1990

Au tournant des années 1990, les médias s'intéressèrent plus aux survivants adultes qu'aux enfants victimes (Beckett 1996: 70). Des célébrités ont commencé à révéler publiquement des violences sexuelles subies dans leur enfance. Aux États-Unis, des lois sur la prescription ont été supprimées dans plusieurs États pour permettre aux adultes survivants de poursuivre leurs anciens agresseurs. Cela incluait des témoignages basés sur des « souvenirs retrouvés » qui apparurent dans des contextes de psychothérapie après une période d'amnésie apparente (Brown, Schefflin et Whitfield, 1999). En réponse, un groupe de pression influent composé d'adultes accusés s'est formé, affirmant que l'adulte qui se plaignait de violences sexuelles dans l'enfance souffrait d'un « syndrome de faux souvenirs » avec des souvenirs évocateurs, mais erronés. Le concept de « faux souvenirs » trouve son origine dans la psychologie expérimentale, des chercheurs ayant affirmé que des souvenirs fictifs de violences sexuelles peuvent être implantés chez les adultes. Ces affirmations étaient basées sur des expériences de laboratoire chez des adultes qui essayaient de se rappeler des listes de mots ou à qui ont dit qu'ils avaient eu dans l'enfance une expérience qu'ils n'avaient pas eue en

fait. Les partisans de ces « faux souvenirs » ont affirmé que ces expériences pouvaient être généralisées à des situations de thérapie et d'entretiens médico-légaux, au cours desquelles adultes et enfants étaient encouragés à se souvenir de maltraitements jamais commis. Ce « syndrome » n'a jamais été reconnu par une organisation de santé mentale traditionnelle, mais le concept s'appuyait sur des stéréotypes bien ancrés dans la psychologie, la psychiatrie et la profession juridique, considérant les femmes comme hautement suggestibles et sujettes à l'hystérie (Campbell 2003). Des caricatures d'allégations d'actes pédocriminels et de violences rituelles figuraient en bonne place dans le discours sur les « faux souvenirs » en tant qu'exemple paradigmatique de fausses allégations (Salter 2013).

La rapidité avec laquelle le lobby des « faux souvenirs » s'est attiré la sympathie des médias est remarquable. Entre 1992 et 1994, près des trois quarts des articles sur les violences sexuelles aux États-Unis étaient axés sur le sujet des fausses allégations et des faux souvenirs (Beckett 1996: 70). Kitzinger (1998) souligne qu'il a fallu des décennies aux organisations féministes pour attirer l'attention des médias sur le viol et les violences conjugales, mais que la couverture médiatique des « faux souvenirs » est apparue en même temps que le lobby des faux souvenirs dès le début des années 90. Les dénégations des parents accusés ont fortement résonné dans une culture journalistique déjà suspicieuse en matière de violences sexuelles (Kitzinger 2004: 83). La majorité des journaux ont présenté la notion de « faux souvenirs » comme scientifiquement crédible, et n'a pas indiqué que ces arguments avaient pour origine des groupes de personnes accusées de violences sexuelles (Sinclair 1995). Dans l'échantillon de Kitzinger (1998) consacré à la presse britannique, 60% des articles considèrent que les « faux souvenirs » représentent un problème social urgent. Moins d'un article sur dix adopte un point de vue critique.

La couverture médiatique de « faux souvenirs » s'est inscrite dans le cadre d'une « réaction brutale » des médias contre les affirmations sur la prévalence et l'impact des violences sexuelles (Atmore 1999). Les reportages sur les violences sexuelles comprenaient des appréciations explicitement misogynes et homophobes selon lesquelles les « féministes radicales » et les « lesbiennes » travaillant en thérapie et en protection de l'enfance fabriquaient de fausses allégations de violences, dans le cadre d'une attaque supposée contre les hommes (Atmore 2003). Les hommes accusés avaient sept fois plus de chances d'être cités dans un article « faux souvenir » que la personne (le plus souvent une femme) se remémorant l'agression (Kitzinger 1998: 190). Certains journalistes masculins ont écrit ouvertement leur ressentiment face à la lecture d'accusations de violences sexuelles (Kitzinger 1998). Les groupes de pression « faux souvenirs » se sont activement mobilisés contre les journalistes, les thérapeutes et les universitaires critiques (Calof 1998; Stanton 1997). Dans ce milieu, les femmes universitaires et professionnelles

hésitaient à dénoncer cette position « faux souvenirs », de peur d'être cataloguées comme des femmes « hystériques » ou des fanatiques idéologiques (Kitzinger 1998: 190).

La controverse sur les « violences rituelles sataniques » était au cœur des articles sur les violences sexuelles durant cette période. Comme expliqué précédemment, ces violences rituelles impliquent des actes pédo-criminels structurés autour d'épreuves cérémonielles (Salter, 2012). Au cours des années 1990, les médias ont prétendu que des « féministes radicales » incitaient à de fausses allégations de « violences rituelles sataniques » (Wakefield & Underwager 1994, p. 43) en raison de leur profonde « peur de la sexualité masculine » (Guilliatt 1996, p. 43). 263). L'étiquette « violences rituelles sataniques » a souvent été ajoutée dans les médias à toute affaire jugée « fantastique » ou « incroyable », que des actes rituels soient allégués ou non d'ailleurs (Cheit, 2001). Les thérapeutes et les travailleurs sociaux impliqués dans des affaires de violences rituelles étaient considérés comme des partisans d'une « théorie du complot » et étaient accusés d'avoir fabriqué de fausses allégations pour des raisons idéologiques (Salter, 2013). C'était un discours dans lequel des termes tels que « chasse aux sorcières », « panique morale » et « faux souvenirs » étaient utilisés indifféremment pour qualifier les accusations comme des élaborations ridicules de thérapeutes et de travailleurs sociaux incontrôlables, plutôt que des révélations dérangeantes d'enfants et d'adultes profondément vulnérables.

Dès lors, les interventions visant à protéger les enfants ont été systématiquement controversées. Par exemple, en 1991, neuf enfants de quatre familles écossaises des îles Orcades ont été pris en charge après avoir révélé que leurs parents les agressaient sexuellement conjointement, sous l'égide d'un meneur. Les allégations alarmantes décrivaient des sévices sexuels multiples, des électrocutions avec brûlures délibérément infligées (Nelson 1991). Cette affaire a suscité un quart des articles sur les violences sexuelles infligées aux enfants en 1991 au Royaume-Uni (Kitzinger, 2004: 80). La presse a adopté une position militante, rapportant deux fois plus souvent les dénégations des parents accusés et de leurs alliés que les affirmations des services sociaux (Skidmore, 1998). Des journalistes sont devenus les alliés des parents tandis que certains journaux faisaient activement campagne pour eux (Kitzinger 2004: 83).

Le ton des médias a eu un effet déterminant sur l'affaire des Orcades, les procédures de protection de l'enfance pliant sous la pression publique (Nelson 2008). Au bout de deux mois, les enfants ont été renvoyés chez eux sur l'ordre d'un shérif local, qui a conclu que l'action des services sociaux ayant retiré les enfants aux parents était fondamentalement erronée, bien qu'il ait reconnu que les enfants avaient été maltraités (Kitzinger 2004: 80). En effet, les dires et le comportement des enfants pendant leur placement en famille d'accueil étaient

préoccupants, notamment la suite de leurs révélations, leur comportement sexué et la peur de retourner chez leurs parents (Nelson 2008). La décision de renvoyer les enfants chez eux a été rapidement infirmée en appel, mais il n'y a eu aucune suite. L'opinion publique aurait été très hostile à toute intervention ultérieure en faveur de ces enfants. Ils ont donc été autorisés à rester dans leurs familles sans que les violences sexuelles ne soient jugées (Nelson 2008).

Dans l'affaire des Orcades les journalistes furent influencés par les articles sur Cleveland, mais d'autres facteurs leur firent privilégier le déni des parents. D'abord les services sociaux n'ont pas le droit de publier des informations détaillées sur les interventions de protection de l'enfance, et se méfient souvent de l'attention des médias (Goddard, 1994). Cela a créé un vide que les accusés ont activement cherché à combler. Aux Orcades, les journalistes « ont été confrontés à la 'mentalité de tranchée' des services sociaux et ont simultanément offert un accès illimité aux explications des parents » (Skidmore 1998: 212). Deuxièmement, sur le plan juridique les dénégations de l'accusé peuvent être librement diffusées, mais pas le point de vue des enfants plaignants (Kitzinger, 1998) : les allégations non encore prouvées doivent être traitées avec soin par la presse, en raison du risque de diffamation ou d'ingérence dans une enquête criminelle, tandis que les obstacles empêchant de couvrir le point de vue des accusés qui nient sont considérablement réduits. Troisièmement, les journalistes n'ont pas eu la diligence exigible alors qu'ils savaient parfaitement ce qui se passait «réellement» dans ces affaires (Kitzinger 1996). Kitzinger (1998: 200) a documenté plusieurs cas dans lesquels des journalistes ont publié des informations fournies par des hommes accusés de sévices sexuels sans interroger la victime présumée ni vérifier les faits. Cela a créé un contexte dans lequel les auteurs présumés de violences sexuelles pouvaient faire circuler de fausses informations dans une presse largement crédule alors que les professionnels impliqués étaient incapables d'apporter leurs corrections (Goddard 1994).

Modification du paysage médiatique et de la couverture de la pédocriminalité

Dans les années 90 les médias ont eu un effet majeur dans l'opinion publique sur les allégations d'actes pédocriminels, ainsi que sur les réactions officielles à la pédocriminalité. Au Royaume-Uni, par exemple, les organismes gouvernementaux n'ont pas reconnu la pédocriminalité organisée en tant que violence sexuelle (Scott, 2001). Les victimes ont continué à s'adresser aux services sociaux et de santé mentale, pendant que les professionnels apprenaient à minimiser l'aspect organisé de ces actes lors de leur révélation, afin d'éviter les critiques du public et d'obtenir de meilleurs résultats pour leurs patients (Nelson 1998). Les violences sexuelles rituelles, en particulier, sont devenues des violences «innommables», synonymes de

«faux souvenirs» (Scott 2001). Cependant, à partir du début des années 2000, les médias ont beaucoup modifié leurs reportages et ont commencé à délégitimer les dogmes sur les « faux souvenirs » et sur la « chasse aux sorcières » concernant la pédocriminalité organisée.

Les histoires de violences sexuelles commises par des prêtres sur des enfants se sont accumulées dans les médias mondiaux au long de ces années, mais leur impact a d'abord été atténué, les représentants de l'église exerçant une influence considérable sur les médias et travaillant à protéger leur réputation institutionnelle (Knopf, 2016). Certains commentateurs ont essayé de qualifier ces actes pédocriminels avec leur vocabulaire préféré de « faux souvenirs » et de « panique morale » (par exemple, Jenkins, 1996), mais ces violences se sont « pauvrement ajustées » à ce cadre. Premièrement, le scepticisme des médias à l'égard de la pédocriminalité était en partie fondé sur l'affirmation selon laquelle les «fanatiques» chrétiens exagéraient le problème, alors que les allégations d'actes commis par des membres du clergé suggéraient au contraire que divers organismes religieux avaient peu réagi et étaient en réalité complices (Keenan 2012). Deuxièmement, la majorité de ceux qui dénonçaient les violences du clergé aux États-Unis étaient des hommes, alors que les notions de fabulation ou d'allégation de viol malintentionnée sont culturellement associées à des plaignantes femmes (plutôt qu'à des hommes) ; et la prépondérance des garçons dans les victimes du clergé a sans doute accru la légitimité de ces accusations auprès du public.

En 2002, le Boston Globe publia une série d'articles primés par le prix Pulitzer sur les actes pédocriminels commis par des prêtres dans le diocèse local (Rezendes 2002). La couverture médiatique des accusations, des procès et des poursuites judiciaires ultérieures fut d'une intensité sans précédent, éclipsant les reportages sur les «faux souvenirs» des années 1990). Le New York Times a mis à la une pendant quarante et un jours consécutifs ces violences commises par des prêtres catholiques. Les journalistes américains ayant été les principaux relais des discours sur les « faux souvenirs » et la « chasse aux sorcières », ce changement de ton était spectaculaire et international. Cette question de la pédocriminalité au sein du clergé a ensuite fait l'objet d'une couverture importante en Europe et en Australie en raison d'une série d'enquêtes publiques menées au cours de la dernière décennie (Salter 2016), ce qui a eu pour effet de réduire le pouvoir des arguments selon lesquels la société avait «trop réagi» aux violences sexuelles, et que les révélations de ces violences sur des enfants et des adultes sont souvent des affabulations éventuellement malveillantes. Au contraire ces révélations ont plutôt mis en lumière l'impact d'un milieu sceptique et incrédule sur les victimes et la complicité d'institutions puissantes dans la protection des hommes violents.

Cette tendance a été renforcée par la couverture médiatique prolongée des scandales sexuels impliquant des personnalités. En 2011, la révélation des très nombreux crimes sexuels du présentateur Stuart Hall et de Jimmy Savile (à titre posthume), et l'arrestation de l'entraîneur de football à la retraite Jerry Sandusky aux États-Unis pour actes pédocriminels en série, ont ouvert une nouvelle phase dans le regard du public sur ces accusations portant sur des personnalités.

Ces récits incluent des descriptions de violences sexuelles dans les années 1980 et 1990, que les autorités, la police et les médias ont largement négligées. Dans le cas de Savile et d'autres délinquants «célèbres», les médias ont été directement impliqués comme site d'exploitation sexuelle des enfants, les violences ayant eu lieu dans leurs locaux. Cela a fait évoquer le rôle de la culture médiatique dans la minimisation, voire la dissimulation, des violences sexuelles sur les enfants, et a déstabilisé la perception du public quant à l'objectivité des médias sur cette question. D'autres révélations sur le fonctionnement interne des médias, telles que le scandale du «piratage téléphonique» au Royaume-Uni, ont contribué à la reconnaissance du fait que la culture et les prérogatives des journalistes vont parfois à l'encontre de l'intérêt public (Keeble & Mair, 2012). L'examen indépendant de la conduite de la BBC concernant les infractions sexuelles commises par Jimmy Savile et Stuart Hall a mis en évidence une «culture machiste» normalisant le harcèlement sexuel et la contrainte sexuelle, dans lesquels des plaintes de mineurs et de jeunes femmes victimes de sévices sexuels ont été négligées ou banalisées (Smith, 2016).

Alors que la force des discours sur les «faux souvenirs» et la «panique morale» s'affaiblissait, il y a un manque de consensus sur ce que signifient les allégations de pédocriminalité organisée. Les divers scandales des années 1980 et 1990 ont été les catalyseurs de la normalisation des protocoles d'enquête sur les agressions sexuelles, qui ont permis de poursuivre avec succès des affaires complexes qui avaient trébuché dans les années 1980 (Salter, 2013). Cependant, l'héritage des modèles médiatiques précédents et un climat général d'incrédulité restent présents. Par exemple, des enquêtes portant sur des cas de violences sexuelles organisées impliquant des rituels «sataniques», parmi d'autres caractéristiques troublantes, ont été signalées en Louisiane, aux États-Unis (Hastings, 2009) et à Kidwelly, au Pays de Galles (Morris, 2011). La couverture médiatique de ces affaires a été largement axée sur les faits et sur les problèmes auxquels les investigations étaient confrontées du fait de la persistance des modèles médiatiques des années précédentes avec leur héritage de déni. Après avoir obtenu plusieurs condamnations dans l'affaire de la Louisiane, le procureur a déclaré dans une interview: « J'ai pris l'affaire McMartin (le scandale préscolaire de Californie) dans la figure », ce qui avait eu une incidence sur la façon dont les preuves avaient été présentées au procès. (Hastings 2009).

Au Royaume-Uni, le scepticisme des médias à l'égard des allégations de violences sexuelles organisées a contribué à la suppression des plaintes des victimes pendant plusieurs années (Salter & Dagistanli 2015). Par la suite, la révélation de violences sexuelles en série infligées à des adolescentes par des groupes d'hommes de Rochdale, Oxford et d'autres villes, a eu une forte connotation raciste, soulignant l'exploitation de filles «blanches» par des hommes d'origine «asiatique» ou «moyen-orientale», la race et la religion étant souvent présentées comme les facteurs déterminants de ces violences, les médias s'intéressant relativement peu aux cas de violences organisées impliquant des auteurs «blancs», selon une vision raciste implicite dans laquelle le sadisme sexuel est projeté sur des groupes ethniques autres ou des pays en développement. Néanmoins, au Royaume-Uni, la politique et la législation s'orientent de plus en plus vers la reconnaissance et la criminalisation des violences pédocriminelles, avec notamment le lancement d'un plan d'action national de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (Department of Education, 2011).

Middleton (2015) suggère que les preuves de la diversité et de la gravité des actes pédocriminels, y compris en série, ont atteint un «point de basculement» qui submerge les tentatives précédentes de refus et de minimisation. Toutefois, les médias ont peu réfléchi aux implications de ces preuves sur leurs hypothèses et leur approche journalistiques bien ancrées dans les cas complexes de violences sexuelles. McMartin et d'autres «modèles» de violences organisées continuent d'être invoqués de manière symbolique par les journalistes, bien que souvent d'une manière de plus en plus «historisante» qui dépeint les années 1980 et 1990 comme une période de «panique» que la société aurait dépassée depuis (Richardson 2015). Par conséquent, les récits plus anciens sur la «chasse aux sorcières» et les «faux souvenirs» persistent dans les médias de manière contradictoire parallèlement aux reportages sur des cas contemporains de pédocriminalité organisée.

Cela est illustré par le scandale dit de «pédophilie VIP» qui a éclaté en Grande-Bretagne à la suite du décès de Jimmy Savile en 2011. Savile était une figure majeure de la culture pop britannique des années 1960. Ses infractions sexuelles contre des enfants et des femmes étaient un secret de polichinelle dans les industries des médias et du divertissement au cours de sa carrière. Après sa mort, la diffusion à la télévision d'un documentaire accablant a amené plus de 450 personnes à contacter la police, affirmant qu'elles avaient été agressées sexuellement par Savile (Gray & Watt 2014). Cela incluait sept plaintes pouvant être instruites remontant à 1963, auxquelles la police n'avait pas donné suite (HMIC 2013). Il est apparu que, dans le cadre d'une enquête d'importance nationale, Savile avait été cité par de nombreux enfants parmi un réseau de violeurs connus et se connaissant, ayant agressé sexuellement des enfants lors de fêtes organisées dans des

maisons « chic » (Cowburn, 2012). Savile figurait également dans des accusations relatives à un « réseau pédocriminel » centré sur un foyer pour enfants situé dans l'île de Jersey (Fairweather, 2012).

Les enquêtes de police sur les activités de Savile se sont élargies pour inclure des accusations concernant plusieurs autres hommes haut-placés. Début 2015, la police a annoncé qu'elle enquêtait activement sur 261 hommes politiques, célébrités et stars du sport, que la presse a surnommés «VIP» ou «personnes très importantes», faisant l'objet d'accusations de violences sexuelles (Whitehead 2015). Certains ont qualifié ces enquêtes de «chasse aux sorcières», mais les enquêtes de police ont été considérées comme justifiées pour un certain nombre de poursuites, notamment pour le publiciste bien connu Max Clifford et l'artiste Rolf Harris (Smith 2014). Les révélations selon lesquelles Cyril Smith, homme politique populaire et médiatique, décédé en 2010, a maltraité physiquement et sexuellement un certain nombre de garçons placés dans des institutions pour enfants vulnérables et à risque, ont aiguisé l'inquiétude du public au sujet des réponses institutionnelles aux violences sexuelles commises sur des enfants, en particulier quand des personnalités connues étaient impliqués (Danczuk & Baker, 2014). La situation s'est aggravée en 2013 et 2014 avec une série de réclamations explosives émanant de responsables politiques du Parti travailliste, notamment Tom Watson, concernant un réseau pédocriminel de politiciens qui aurait fonctionné dans les années 1970 et 1980. Cela a poussé la secrétaire de l'Intérieur de l'époque, Theresa May, à ouvrir une enquête publique sur «des cas épouvantables de violences sexuelles organisées et persistantes commises sur des enfants» (BBC News, 2014).

L'enquête n'a toutefois pas été bien menée ni très claire, alors que parvenaient de nouvelles accusations. Les deux premières personnes nommées à la présidence de l'enquête, la baronne Butler-Sloss et l'avocate Fiona Woolf, ont démissionné à la suite de critiques selon lesquelles elles auraient des liens avec des hommes sur qui pouvait porter l'enquête. En 2015, May a annoncé que Dame Lowell Goddard, juge à la Haute Cour de la Nouvelle-Zélande, présiderait l'enquête, de nouveaux pouvoirs légaux lui étant conférés. «L'exploitation des enfants par des réseaux organisés» a été désignée comme le domaine d'investigation spécifique de l'enquête. Plus tard dans l'année, il est apparu que l'enquête avait accidentellement supprimé des preuves adressées en ligne pendant six semaines par des victimes survivantes. Deux ans après son début, l'enquête n'avait recueilli en 2016 aucun témoignage oral de victime survivante, ce qui incitait les médias à affirmer que les survivants avaient perdu confiance en cette enquête (Parmenter, 2016). Les déclarations de Goddard selon lesquelles les victimes manquaient de « l'objectivité, de l'indépendance et de l'impartialité" nécessaires pour fournir des éléments sur lesquels conduire et superviser l'enquête ont fait l'objet de critiques publiques importantes de la part de groupes de survivants

(Frampton, 2016). En août 2016, Goddard démissionna de son poste de présidente de l'enquête en invoquant un « héritage d'échec » (Laville, 2016).

Au cours de cette période, des affrontements éclatèrent entre des journalistes accusés d'avoir prêté trop de crédibilité aux accusations de sévices sexuels organisés et ceux accusés d'avoir perpétué une culture du silence et de la dissimulation. D'une part, des exemples récurrents d'actes pédocriminels par des hommes connus ont inspiré un discours médiatique impliquant les médias, parmi d'autres institutions, dans les défaillances systémiques de la protection de l'enfance. D'autre part, les cadres d'interprétation les plus largement disponibles pour permettre aux journalistes de comprendre ces accusations étaient les modèles médiatiques intégrés dans les discours très sceptiques sur les « faux souvenirs » et la « panique morale ». La nouvelle réceptivité des médias au problème de la pédocriminalité a été combattue par la reprise de ces discours, en particulier lorsque les allégations « historiques » de violences organisés par des hommes connus se sont révélées difficiles à étayer. Par exemple, en 2014, le site d'information en ligne Exaro a commencé à publier un certain nombre d'histoires fondées sur les déclarations d'un homme surnommé « Nick », qui décrivait des actes pédocriminels en réseau par son beau-père et un groupe d'hommes très en vue de son enfance (Conrad, Watts et Varley-hiver 2014). De manière plus explosive, Nick a raconté avoir été témoin de trois meurtres au cours de ces violences. Les récits ont incité la police à contacter Exaro afin d'interroger Nick au sujet de ses allégations (Conrad & Watts 2014), après quoi la police a mis en place un groupe de travail dédié (surnommé Operation Midland) pour enquêter davantage. Les allégations de Nick étaient appuyées par deux autres victimes présumées (Wood 2015), ainsi que par la Britannique Esther Baker (qui a renoncé à son droit à l'anonymat) (Hencke & Watts 2015). Des procédures pénales concernant les allégations de Baker étaient en cours au moment de la rédaction de cet article.

La réponse des médias a été mitigée. Les histoires exclusives d'Exaro ont été largement couvertes par la presse nationale et internationale et ont joué un rôle important dans l'établissement de l'enquête nationale sur les violences sexuelles. Les premiers commentaires de sceptiques connus tels que David Aaronovitch ont décrit les allégations comme une « panique classique » à la manière de controverses sur des actes pédocriminels antérieurs (Aaronovitch 2014). Cependant, le ton de la plupart des articles de presse était sobre et factuel. Bien que les journalistes soient sceptiques au sujet des allégations de meurtre en particulier (O'Neill 2016), la police avait publiquement décrit les allégations de Nick comme « crédibles et vraies » (BBC News 2014). Il y avait de plus en plus de critiques sur le rôle d'Exaro dans la révélation de ces allégations, l'un des témoins « Darren » s'étant retiré d'une enquête policière et se plaignant de la conduite d'Exaro en l'encourageant à publier ses allégations, après que des journalistes du Telegraph l'aient identifié et tenté de

l'interviewer chez lui (O'Neill 2015). Tandis que Darren maintenait la véracité de ses allégations, il accusait Exaro d'avoir retenu l'attention négative des médias, qui incluaient des détails de son passé qui n'étaient pas tombés dans le domaine public. Des critiques ont été exprimées publiquement sur la participation d'Exaro à la publication des allégations de Nick et de Darren et à la facilitation de leurs contacts avec la police (O'Neill, 2015).

Les développements de l'affaire ont fait l'objet de discussions approfondies et de conflits sur les médias sociaux entre les journalistes d'Exaro et d'autres médias, ainsi que des blogueurs et utilisateurs de médias sociaux intéressés. Quelques-unes des victimes présumées ont eu recours à Twitter pour parler en leur nom, notamment Esther Baker, qui a tenté de rejeter les caractérisations péjoratives par les médias de masse d'elle-même et d'autres sources d'Exaro. Cela comprenait parfois une contestation directe avec un discours sur les « faux souvenirs » et un rejet des tentatives des journalistes pour situer son cas au sein de modèles médiatiques établis. Par exemple, en octobre 2015, le Sunday Times a publié un article intitulé « Des cas sexuels liés à de faux souvenirs », affirmant à tort que Baker avait reçu une thérapie « controversée » avant de faire ses allégations, et que cette thérapie aurait pu produire de « faux souvenirs » (Gillespie & Rayment 2015). Après une plainte de Baker, cette affirmation a ensuite été corrigée par le Sunday Times (Baker n'avait reçu aucun traitement de ce type), qui a également reconnu que l'article avait commis une erreur en liant les allégations de Baker au scandale Cleveland. Le jour de la publication de l'article, Baker était en contact sur Twitter avec les deux journalistes qui ont écrit l'article pour contester publiquement les affirmations de l'article. Un journaliste lui a présenté des excuses sur Twitter pour ne pas l'avoir appelée pour lui demander un commentaire avant publication, et ses corrections apportées à l'article ont été largement partagées sur Twitter et Facebook.

Au début de 2016, l'enquête policière sur les allégations de Nick s'est terminée sans que des accusations soient portées. À l'époque, la police avait souligné qu'il n'était « pas rare » que des enquêtes se terminent sans accusations lorsque les éléments de preuve recueillis ne correspondaient pas à un critère pénal, et que « les policiers n'avaient trouvé aucune preuve » indiquant qu'ils avaient été « sciemment induits en erreur » par Nick (Metropolitan Police 2016). Il s'agissait d'un résultat décrit les médias comme un « embarras » pour la police (Evans 2016) et la confirmation que l'enquête était une « chasse aux sorcières » (Adams 2016). Dans le Times, O'Neill (2016) a décrit les allégations de Nick comme un « mélange de rumeurs » concocté à partir de « théories du complot » en ligne. Cette couverture impliquait clairement que les allégations de Nick manquaient de crédibilité à première vue et qu'elles n'auraient jamais dû être dénoncées par Exaro ni faire l'objet d'une enquête par la police, parallèlement à l'implication selon laquelle Nick avait confabulé ses allégations. Les problèmes connus en

matière d'enquête et de preuve pour étayer les plaintes pour des actes pédocriminels « historiques », comme le soulignaient les déclarations de la police dans les médias, ont donc été revus de façon à soutenir les récits préexistants sur la réactivité excessive des institutions à l'égard des allégations de violences sexuelles et la caractérisation des plaignants organisés en tant que fantaisistes et chercheurs d'attention.

Les médias y ont participé en parlant des atteintes à la réputation subies par les personnes accusés haut-placés et leurs familles au cours de l'opération Midland. Cependant, on a considéré les rapports d'Exaro et la mise en place de l'opération Midland comme une équivalence de manquement à une procédure régulière par confusion avec le fait qu'aucune accusation n'a été portée. En outre, l'atteinte à la vie privée la plus grave qui ait eu lieu pendant l'opération Midland était sans aucun doute l'extraordinaire conférence de presse tenue par l'ancien parlementaire Harvey Proctor, qui s'était désigné lui-même avec neuf autres hommes comme personnes d'intérêt (trois vivantes et six décédées). Lors de la conférence de presse, Proctor a affirmé qu'il était victime d'une « chasse aux sorcières » et a rendu public le détail des allégations portées contre lui et les neuf autres (Ward, 2015). Il a été rapporté que Proctor n'avait pas demandé la permission aux trois personnes vivantes, ni aux familles survivantes des six autres, de révéler leur identité au public, et ne les avait pas informées de son intention de le faire (Whitehead, 2015). L'incrédulité initiale des médias face aux déclarations dramatiques de Proctor, laissa place après la fermeture de Midland à une narration plutôt bienveillante de l'impact de l'enquête sur sa vie et sa réputation. La position nuancée avancée par la police, à savoir qu'il est difficile de prouver des allégations de actes pédocriminels anciens, mais qu'elles devaient néanmoins faire l'objet d'une enquête, a été négligée par les médias au milieu d'une réaffirmation familière de la tradition du « reportage abusif » basée sur les « faux souvenirs » et la « panique morale ».

Néanmoins, à époque des réseaux sociaux, les journalistes ne sont pas sûrs d'avoir le mot de la fin quant aux allégations de violences sexuelles. Cela a été évident dans la contestation active de la couverture médiatique des allégations de « pédocriminalité par VIP » sur les médias sociaux, ce qui a eu une influence sur les reportages des médias. Par exemple, dans deux émissions de la BBC, David Aaronovitch a affirmé que les « enseignements » tirés d'allégations de pédocriminalité organisée dans les années 1980 et 1990 sur le manque de fiabilité des témoignages de violences sexuelles ont été perdus au milieu d'une nouvelle « panique » sur les « pédocriminels VIP » (Aaronovitch 2015a, 2015b). En réponse, Sarah Nelson et Tim Tate, journalistes spécialisés dans la maltraitance d'enfants, ont écrit des articles en ligne distincts contestant l'analyse d'Aaronovitch. Tate a souligné l'omission des preuves de violences sexuelles organisées dans le récit d'Aaronovitch (y compris les condamnations prononcées dans ces affaires) et l'inclusion

d'informations inexactes (Tate, Tim 2015). Nelson a souligné qu'elle avait fourni aux producteurs de programmes des informations factuelles qui contestaient leur approche sceptique mais avaient été exclues de la diffusion finale (Nelson 2015). La journaliste et commentatrice Beatrix Campbell a également écrit une réfutation détaillée (Campbell 2015a, 2015b). Leurs contributions ont été largement partagées sur les réseaux sociaux puis par les médias (Milmo 2015). Il est important de noter que les critiques des programmes d'Aaronovitch ne constituaient pas une défense irréfléchie des accusations contre les « pédocriminels VIP ». En effet, Tate a publiquement critiqué la couverture et l'approche d'Exaro (Tate, T. 2015). Au lieu de cela, ces réponses en ligne ont appelé à une appréciation plus fine de la complexité des accusations de violences sexuelles organisées plutôt qu'à la reproduction sans critique du discours sur la « panique morale » et les « faux souvenirs ». Aaronovitch a été dû répondre à ces critiques sur les réseaux sociaux et dans un long article de blog (Aaronovitch 2015c).

Résumé et orientations futures

La couverture médiatique des accusations d'actes pédocriminels organisés s'est articulée de façon binaire entre accusations « vraies », avec corroboration, enquêtes et poursuites, et fausses allégations, produites par des « faux souvenirs », des « paniques morales » et des « chasses aux sorcières ». La description des victimes présumées et des auteurs présumés était polarisée, bien que ces positions soient fluides, les auteurs présumés pouvant être qualifiés de victimes (des médias, de la police ou de leurs accusateurs) et vice-versa. Les décisions éditoriales et journalistiques concernant la crédibilité des sources ont joué un rôle déterminant dans la construction des représentations sociales de la pédocriminalité organisée. Les dénégations des accusés et les revendications des groupes de pression « faux souvenirs » ont fortement résonné dans la culture masculine et sceptique des rédactions. En revanche, les contre-arguments d'autres experts ou victimes présumées ont manqué d'un solide parrainage dans le journalisme, étaient souvent négligés, et pouvaient être difficiles à publier sur le plan juridique. Ceci a généré un récit hautement asymétrique de la pédocriminalité organisée et a contribué à créer un climat d'incrédulité au long des années 1990.

Au début des années 2000, c'est précisément l'incrédulité qui fit l'objet d'une couverture médiatique internationale. Alors qu'il existe peu de preuves d'une réflexion journalistique sur la faillite des médias à dénoncer ces violences, les récits de violences commises par des membres du clergé et des auteurs «VIP» ont délégitimé les affirmations gratuites antérieures que ces accusations étaient nécessairement fausses, et ces violences ont été plus largement couvertes par les médias. Cela ne fait que mettre en avant les mêmes questions que celles soulevées au milieu des années 80, lorsque les violences organisées ont été signalées pour la première fois ; des questions qui, on peut le dire, ont été prématurément écartées par le virage des médias vers

les « fausses allégations ». Comment les médias devraient-ils rapporter des allégations de violences ? les ignorer peut être contraire à l'intérêt public (en effet, la publication d'allégations peut être essentielle pour encourager d'autres témoins à se faire connaître), les publier peut nuire à la réputation de personnes qui n'ont pas été reconnues coupables d'un crime ? Quel est le statut public d'accusations de violences sexuelles qui ne répondent pas aux normes pénales, en particulier lorsque ces allégations sont graves ? Et lorsque des accusations de violences organisées sont prouvées, quelle est leur signification plus large ? Dans les médias, les modèles simplistes et la polarisation continuent de masquer ces importantes questions sur le rôle et le comportement des médias dans la publication d'allégations de sévices organisés.

Il y a eu un important déficit de transparence et de responsabilité dans les approches journalistiques des allégations de violences organisées. Les reportages ont systématiquement déformé les faits et minimisé l'importance des preuves. La conclusion de Cheit (2014) selon laquelle ces cas ont été mal interprétés dans les médias « par conception et non par accident » (p. 86) peut être expliquée au moins partiellement par la description de Kiztinger (2004) d'une culture journalistique à dominance masculine, qui a supprimé la parole des victimes et de leurs avocats tout au long des années 1990. Cependant, la vulgarisation d'Internet, et en particulier la croissance des réseaux sociaux, a introduit de nouvelles possibilités de communication avec des perspectives différentes sur les violences sexuelles organisées. Les discours prédominants des médias se sont fragmentés en de multiples perspectives, qui se sont opposées en engagement ou en contestation pure et simple. Certains journalistes y voient une nouvelle expression de « panique morale », mais ils ne peuvent plus l'affirmer sans la possibilité d'une contestation vigoureuse de la part des personnes directement touchées. Les implications de cette nouvelle dynamique de pouvoir continuent de se manifester alors que la couverture de ces violences sexuelles se diversifie de plus en plus.

Revue de la littérature de base

Malgré les controverses qu'elle a suscitées, les enquêtes empiriques sur la prévalence ou la dynamique de la pédocriminalité organisée ont été relativement peu nombreuses. Lors d'un examen complet des cas de la protection de l'enfance au Royaume-Uni, Gallagher et al. (1996) ont constaté que les rapports de pédocriminalité organisée constituaient 2% des affaires de violences sexuelles signalées à la police et 3% des affaires de violences sexuelles signalées aux services de protection de l'enfance. Reconnaisant la multiplicité des violences et les contextes apparents pour chaque cas, les auteurs ont conclu qu'« il n'existait pas de cas typique de violences sexuelles organisées » mais plutôt « un ensemble de facteurs qui tendaient à se regrouper »(p. 226). En se basant sur des recherches existantes et des entretiens qualitatifs avec des survivants adultes, Salter (2013) propose une

typologie en trois volets qui reconnaît des « regroupements » habituels de facteurs à travers la diversité de ces violences :

1. La pédocriminalité en réseau désigne les réseaux d'agresseurs principalement extrafamiliaux ayant le même type d'intérêt sexuel pour les mineurs. Ces groupes manifestent généralement une préférence pour un sexe ou un autre et ciblent généralement les victimes post-pubères, combinant « incitations, menaces et manipulation émotionnelle pour contraindre l'enfant à se livrer à des activités sexuelles »(Salter, 2013, p. 30). Parmi les exemples de réseaux pédocriminels, on peut citer les cas récents de « prostitution de rue » au Royaume-Uni, où les hommes se font passer pour des « amis » d'adolescents vulnérables afin de les contraindre à l'exploitation sexuelle. Internet peut également faciliter la formation de tels réseaux.

2. La maltraitance institutionnelle organisée se produit lorsqu'un ou plusieurs membres d'une équipe commettent ou organisent la maltraitance sexuelle d'enfants pris en charge. Cela a émergé comme un scandale majeur dans les années 1980. Finkelhor et Williams (1988) ont constaté, dans un échantillon de 270 plaintes fondées pour violences sexuelles dans des services de soins américains, que 17% comprenaient des accusations contre plusieurs auteurs (p. 38). Une surveillance accrue semble avoir réduit les risques de violences pédocriminelles dans les établissements ; néanmoins, les enquêtes publiques et les enquêtes pénales continuent de mettre des affaires en lumière (Salter 2013, p. 32-33).

3. La maltraitance familiale organisée décrit les cas où plusieurs adultes maltraitent des enfants au sein d'une famille et facilitent des maltraitements par d'autres personnes. L'implication d'agresseurs familiaux dans la maltraitance organisée est documentée depuis plus de trente ans, mais reste mal reconnue par les enquêteurs qui ont tendance à se concentrer sur l'exploitation extra-familiale. La maltraitance organisée familiale reste particulièrement difficile à détecter, à investiguer et à poursuivre, même si elle implique souvent une maltraitance d'une sévérité et d'une durée considérables (Salter 2013, p. 34).

Gallagher et al. (1996) ont souligné que les cas de maltraitance organisée pouvaient dégénérer en « pratiques bizarres et sadiques », telles que contraindre des enfants à ingérer des déchets humains ou à se livrer à la bestialité (p. 227). Ces pratiques incluent les violences rituelles, une forme de pédocriminalité peu fréquente mais documentée, en particulier dans les cas d'inceste multigénérationnels (Cheit 2014: 160). Les violences rituelles ont été examinées lors de recherches qualitatives menées auprès de survivants adultes par Scott (2001) et Salter (2012; 2013). Les professionnels de la santé mentale sont largement sensibilisés aux problèmes interdépendants posés par les violences organisées, les violences sexuelles rituelles et leurs séquelles psychologiques. Des enquêtes menées aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie ont révélé qu'entre 10% et un tiers des travailleurs en santé mentale avaient été confrontés à de tels cas. et prenaient au sérieux les déclarations de leurs patients (pour un résumé, voir Salter et Richters, 2012).

Des progrès cliniques importants ont été accomplis dans la reconnaissance et le traitement des troubles psychologiques associés à la pédocriminalité organisée. Toutefois, à quelques exceptions près, il n'y a pas assez de recherches scientifiques criminologiques et sociales sur ces phénomènes.

Pour aller plus loin

Armstrong, L. (1994). Rocking the cradle of sexual politics: What happened when women said incest. Reading, MA: Addison-Wesley.

Ce livre rend compte des modifications majeures intervenues dans le débat public sur les actes pédocriminels au début des années 90, écrit par l'un des pionniers du mouvement des survivants de ces violences. Armstrong est critique à l'égard d'un discours individualisant et pathologisant sur ces violences sexuelles, loin du cadrage public et politique du problème dans les années 1980.

Campbell, S. (2003). Relational remembering: Rethinking the memory wars. Oxford: Rowman and Littlefield Publishers, Inc.22

Campbell aborde de façon philosophique le discours sur les « faux souvenirs » et ses implications pour le statut de la femme en tant que témoin et citoyenne. Elle souligne les liens entre la mémoire, la narration et la personnalité, et s'interroge sur la manière dont le statut et l'identité des femmes ont été sapés par les notions de « faux souvenirs ».

Cheit, R. (2014). The witch-hunt narrative: Politics, psychology and the sexual abuse of children. Oxford: Oxford University Press.

Ce livre fournit une synthèse complète des bases de la criminalistique et des procédures judiciaires dans plusieurs grandes affaires de sévices organisés aux États-Unis, parallèlement à une analyse minutieuse de la couverture médiatique de ces affaires. Cheit souligne à quel point la narration médiatique entourant ces affaires s'écartait considérablement des faits, au moment où les journalistes construisaient l'argument voulant qu'une « chasse aux sorcières » pour violences sexuelles se déroulait.

Greer, C., & McLaughlin, E. (2013). The Sir Jimmy Savile scandal: Child sexual abuse and institutional denial at the BBC. Crime, Media, Culture, 9(3), 243-263.

Cet article fournit une histoire utile de Jimmy Savile et analyse le scandale qui s'est déroulé après sa mort en relation avec ses infractions sexuelles, y compris la complicité apparente de son employeur, la BBC. Greer et Laughlin examinent les facteurs qui ont permis le développement du scandale de ces violences institutionnelles, qui avait été ébruité auparavant puis étouffé.

Hechler, D. (1988). The battle and the backlash: The child sexual abuse war. Lexington, Massachusetts; Toronto: Lexington Books.

C'est le compte rendu faisant autorité des diverses revendications des mouvements sociaux autour de la maltraitance d'enfants aux États-Unis au cours des années 1980 et de leur réception par les journalistes. Hechler donne un aperçu clair des intérêts opposés dans les débats médiatiques sur la

maltraitance des enfants, et du rôle clé des cas de pédocriminalité organisée dans le développement d'une réaction contre les efforts de la protection de l'enfance.

Keenan, M. (2012). Child sexual abuse and the Catholic Church. Oxford and New York: Oxford University Press.

Keenan présente un récit interdisciplinaire et méticuleusement documenté sur les violences sexuelles dans l'Église catholique, qui met l'accent sur la règle de la culture de l'institution et de l'autorité en matière de violences commises par le clergé.

Kitzinger, J. (2004). Framing abuse: Media influence and public understanding of sexual violence against children. London; Ann Arbor, MI: Pluto Press.

Ce livre présente un compte rendu théoriquement innovant et empiriquement éclairé de la couverture médiatique de la pédocriminalité au Royaume-Uni. Grâce à des études qualitatives menées auprès de journalistes, de rédacteurs en chef et de lecteurs, Kitzinger montre comment la dynamique de pouvoir interne et la culture de la presse façonnent les reportages sur les violences sexuelles commises sur des enfants, ainsi que le rôle actif du public dans l'interprétation de ces récits et les réponses qui sont faites.

Salter, M. (2013). Organised sexual abuse. London: Glasshouse/Routledge.

Ce livre fournit un aperçu de l'histoire et des débats sur la pédocriminalité organisée, avec un résumé des controverses médiatiques et de la littérature empirique disponible. À travers une analyse des entretiens biographiques avec des survivants adultes de violences organisées, le livre appelle à une réévaluation des violences organisées en tant que forme de violence sexiste grave mais largement méconnue et mal comprise.

Salter, M., & Dagistanli, S. (2015). Cultures of abuse: 'Sex grooming', organised abuse and race in Rochdale, UK. International Journal of Crime, Justice and Social Democracy, 4(2), 50-64.

Cet article s'intéresse à la position militante des médias en enquêtant sur un cas de violences sexuelles organisées à Rochdale en 2012 comportant des accusations à caractère raciste, avec de précédentes accusations dans la même ville de Rochdale en 1990. Les auteurs soutiennent que le racisme a joué un rôle essentiel dans l'évaluation par les médias de la crédibilité des accusations.

Scott, S. (2001). Beyond disbelief: The politics and experience of ritual abuse. Buckingham: Open University Press.

Scott donne un aperçu des débats sur les violences rituelles et de l'impact du scepticisme des médias sur la politique et les pratiques de la protection de l'enfance du Royaume-Uni. Son analyse d'entretiens narratifs avec des survivantes de ces violences met l'accent sur le contexte plus large de leur vie et sur l'enracinement des violences rituelles subies dans des schémas habituels de maltraitance et de négligence subies dans l'enfance.

Références

Aaronovitch, D. (2014, July 10). Let's see some evidence. Then we can panic., *Times*, p. 17. Aaronovitch, D. (2015a, May 31). Ritual sexual abuse: The anatomy of a panic (part 1), *BBC Radio 4 Analysis*, <http://www.bbc.co.uk/programmes/b05vx63j>. 24

Aaronovitch, D. (2015b, June 7). Ritual sexual abuse: The anatomy of a panic (part 2), *BBC Radio 4 Analysis*, <http://www.bbc.co.uk/programmes/b05vx63j>.

Aaronovitch, D. (2015c). Satanic abuse: A reply to believers. *BarristerBlogger [blog]*, <http://barristerblogger.com/2015/2007/2005/satanic-abuse-a-reply-to-believers/>.

Adams, G. (2016, March 22). Anatomy of a deeply disturbing witch-hunt: Lurid claims of murder, a witness branded 'credible and true', heavy-handed dawn raids and ex-minister hounded to his grave, *Daily Mail*, <http://www.dailymail.co.uk/news/article-3503656/Anatomy-deeply-disturbing-witch-hunt.html>.

Atmore, C. (1999). Victims, backlash and radical feminist theory (or, The morning after they stole feminism's fire). In S. Lamb (Ed.), *New versions of victims: Feminists struggle with the concept* (pp. 183–212). New York: New York University Press.

Atmore, C. (2003). Feminism's restless undead. *New feminist stories of child sexual abuse: Sexual scripts and dangerous dialogues*, 15.

Australian Press Council (1990), Adjudication No. 443 (June 1990).

BBC News. (2014, July 8). Ex-senior judge Butler-Sloss to head child sex abuse inquiry, BBC, pp. <http://www.bbc.com/news/uk-politics-28203914>.

BBC News. (2014, December 18). Child abuse inquiry: Detective on "credible and true" account, <http://www.bbc.com/news/uk-30538587>.

Beckett, K. (1996). Culture and the politics of signification: The case of child sexual abuse. *Social Problems*, **43**(1), 57–76.

Brown, D., Schefflin, A. W., & Whitfield, C. L. (1999). Recovered memories: The current weight of the evidence in science and in the courts. *Journal of Psychiatry & Law*, **27**, 5-156

Calof, D. (1998). Notes from a practice under siege: Harassment, defamation and intimidation in the name of science. *Ethics & Behavior*, **8**, 161–187.

Campbell, B. (2015a, June 17). Analysing Aaronovitch: a sceptical narrative, *Open Democracy [blog]*, <https://www.opendemocracy.net/5050/beatrix-campbell/analysing-aaronovitch>.

Campbell, B. (2015b, June 17). Analysing Aaronovitch: has the scourge of 'conspiracists' become one himself?, *Open Democracy [blog]*, <https://www.opendemocracy.net/5050/beatrix-campbell/analysing-aaronovitch-has-scourge-of-%E5052%5080%5098conspiracists%E5052%5080%5099-become-one-himself>.

Campbell, S. (2003). *Relational remembering: Rethinking the memory wars*. Oxford: Rowman and Littlefield Publishers, Inc.

Carment, A. (1987). Media and the discovery of child abuse: Bringing the monster back home. *Australian Journal of Law and Society*, **4**, 7-41.

Cheit, R. (2014). *The witch-hunt narrative: Politics, psychology and the sexual abuse of children*. Oxford: Oxford University Press.

Cheit, R. E. (2001). The legend of Robert Halsey. *Journal of Child Sexual Abuse*, **9**(3/4), 37–52.

Cheit, R. E., Shavit, Y., & Reiss-Davis, Z. (2010). Magazine coverage of child sexual abuse, 1992–2004. *Journal of Child Sexual Abuse*, **19**(1), 99-117.

Conrad, M., & Watts, M. (2014, November 1). Met starts investigation into child sex abuse at Dolphin Square, *Exaro*, <http://www.exaroneews.com/articles/5393/met-starts-investigation-into-child-sex-abuse-at-dolphin-square>.

Conrad, M., Watts, M., & Varley-Winter, A. (2014, November 1). Nick: one MP abuser as 'sadistic' - another especially violent, *Exaro*, <http://www.exaroneews.com/articles/5394/nick-one-mp-abuser-was-sadistic-another-especially-violent>.

Cowburn, M. (2012). Reflections on the Jimmy Savile disclosures: Grooming and denial behind the masks of masculinities. *British Society of Criminology Newsletter* **71**, 17-20.25

Danczuk, S., & Baker, M. (2014). Smile for the camera: The double life of Cyril Smith. London: Biteback Publishing.

Department of Education. (2011). Tackling child sexual exploitation: Action plan. <https://www.gov.uk/government/publications/tackling-child-sexual-exploitation-action-plan>.

Donaldson, L. J., & O'Brien, S. (1995). Press coverage of the Cleveland child sexual abuse enquiry: a source of public enlightenment? *Journal of Public Health*, **17**(1), 70-76.

Evans, M. (2016, March 22). Operation Midland: 'Nick' could be investigated for wasting police time, *Telegraph*, <http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/crime/12201522/Operation-Midland-Nick-could-be-investigated-for-wasting-police-time.html>.

Fairweather, E. (2012, October 19). Jimmy Savile: 'He was the tip of the iceberg', *Telegraph*, <http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/crime/jimmy-savile/9620223/Jimmy-Savile-He-was-the-tip-of-the-iceberg.html>.

Finkelhor, D., & Williams, L. M. (1988). Nursery crimes: Sexual abuse in day care. Newbury Park, CA: Sage.

Frampton, P. (2016, July 26). Survivors must have a stronger voice in the Goddard abuse inquiry, *Guardian*, pp. <https://www.theguardian.com/society/2016/jul/2026/survivors-must-have-stronger-voice-goddard-child-abuse-inquiry>.

Gaarder, E. (2000). Gender politics: The focus on women in the memory debates. *Journal of Child Sexual Abuse*, **9**(1), 91–106.

Gallagher, B., Hughes, B., & Parker, H. (1996). The nature and extent of known cases of organised child sexual abuse in England and Wales. In P. Bibby (Ed.), *Organised abuse: The current debate* (pp. 215–230). London: Arena.

Gillespie, J., & Rayment, T. (2015, October 18). VIP sex cases link to false memory, *Sunday Times*, p. http://www.thesundaytimes.co.uk/sto/news/uk_news/National/article1621055.ece.

Goddard, C. R. (1994). 'The organised abuse of children in rural England: the response of social services: part one. *Children Australia*, **19**(3), 37–40.

Gray, D., & Watt, P. (2014). *Giving victims a voice: Joint report into sexual allegations made against Jimmy Savile*. Metropolitan Police Service and the National Society for the Prevention of Cruelty to Children.

Guilliatt, R. (1996). *Talk of the devil: Repressed memory & the ritual abuse witch-hunt*. Melbourne: Text Publishing Company.

Hastings, D. (2009, 8 August). Abuse in Louisiana ritualistic child sex case involving fundamentalist-cult church, *Associated Press*.

Hatty, S. E. (1991). Of nightmares and sexual monsters: Struggles around child abuse in Australia. *International Journal of Law and Psychiatry*, **14**(3), 255-267.

Hencke, D., & Watts, M. (2015, May 30). Three women name former MP as sexual abuser of children, *Exaro*, <http://www.exaronews.com/articles/5571/three-women-name-former-mp-as-sexual-abuser-of-children>.

Hills, B., & Hoyle, J. (1990, January 13). Mr Bubbles - where the witch hunt went wrong, *Sydney Morning Herald*, pp. 57, 60.

HMIC. (2013). *Mistakes were made: HMIC's review into allegations and intelligence material concerning Jimmy Savile between 1964 and 2012*. London: Her Majesty's Inspectorate of Constabulary.

Jenkins, P. (1992). *Intimate enemies: Moral panics in contemporary Great Britain*. Transaction Publishers.

Jenkins, P. (1996). *Pedophiles and priests: Anatomy of a contemporary crisis*. Oxford and New York: Oxford University Press.

Jenkins, P. (2004). *Moral panic: Changing concepts of the child molester in modern America*. Yale University Press. 26

Jenkins, P., & Maier-Katkin, D. (1992). Satanism: Myth and reality in a contemporary moral panic. *Crime, Law and Social Change*, **17**(1), 53-75.

John Jay College Research Team. (2004). *The nature and scope of the problem of sexual abuse of minors by Catholic priests and deacons in the United States: A research study conducted by the John Jay College of Criminal Justice*. New York: City University of New York.

Keeble, R. L., & Mair, J. (2012). *The phone hacking scandal: journalism on trial*. Abramis.

Keenan, M. (2012). *Child sexual abuse and the Catholic Church*. Oxford and New York: Oxford University Press.

Kitzinger, J. (1996). Media representations of sexual abuse risks. *Child Abuse Review*, **5**(5), 319-333.

Kitzinger, J. (2000). Media templates: Patterns of association and the (re)construction of meaning over time. *Media, Culture and Society*, **22**, 61–84.

Kitzinger, J. (2004). *Framing abuse: Media influence and public understanding of sexual violence against children*. London; Ann Arbor, MI: Pluto Press.

Kitzinger, J., & Reilly, J. (1997). The rise and fall of risk reporting: Media coverage of human genetics research, 'false memory syndrome' and Mad Cow Disease. *European Journal of Communication*, **12**(3), 319-350.

Knopf, T. A. (2016). Where were Boston's TV stations during the Church sex abuse scandal? *Columbia Journalism Review*, February 26, http://www.cjr.org/criticism/where_were_bostons_tv_stations_during_the_church_sex_abuse_scandal.php.

La Fontaine, J. S. (1993). Defining organized sexual abuse. *Child Abuse Review*, **2**(4), 223–231. Laville, S. (2016, August 5). Dame Lowell Goddard resigns as head of child sexual abuse inquiry, *Guardian*, pp. <https://www.theguardian.com/society/2016/aug/2004/dame-lowell-goddard-resigns-as-head-of-child-sexual-abuse-inquiry>.

Metropolitan Police. (2016, March 21). Statement on Operation Midland, <http://news.met.police.uk/news/statement-on-operation-midland-156699>.

Milmo, C. (2015). BBC accused of presenting a 'conspiracy theory' in Radio 4 Satanic abuse documentary. <http://www.independent.co.uk/news/media/tv-radio/bbc-accused-of-presenting-a-conspiracy-theory-in-radio-4-satanic-abuse-documentary-10301281.html>.

Mollon, P. (2008). When the Imaginary becomes the Real. In A. Sachs & G. Galton (Eds.), *Forensic aspects of dissociative identity disorder* (pp. 108–115). London: Karnac.

Morris, S. (2011, March 12). Colin Batley, leader of sex cult preying on children, could spend life in jail, *Guardian*, <http://www.theguardian.com/uk/2011/mar/2011/sex-cult-leader-colin-batley-sentenced>.

Munro, M. (Writer). (1990). Witness for Mr. Bubbles. In A. McClellan (Producer), *60 Minutes*.

Nathan, D. (1991). Satanism and child molestation: Constructing the ritual abuse scare. In J. T. Richardson, J. Best & D. G. Bromley (Eds.), *The Satanism Scare* (pp. 75-94). New York: Aldine De Gruyter.

Nathan, D., & Snedeker, M. (1996). *Satan's silence: Ritual abuse and the making of a modern American witch hunt*. New York: Basic Books.

Nelson, S. (1991, November 28). Danger signals, *Herald Scotland*, http://www.heraldscotland.com/news/12654959.DANGER_SIGNALS_____Sarah_Nelson_reports_on_a_call_to_have_the_conduct_of_the_Scottish_Office_investigated_____during_the_Orkney_Inquiry/.

Nelson, S. (1998). Time to break professional silences. *Child Abuse Review*, **7**, 144–153.27

Nelson, S. (2008). The Orkney "satanic abuse case": Who cared about the children? In R. Noblitt & P. Perskin (Eds.), *Ritual abuse in the twenty-first century: Psychological, forensic, social and political considerations* (pp. 337–354). Brandon OR: Robert D. Reed Publishing.

Nelson, S. (2015, June 4). A response to BBC Radio 4's Analysis programme, *The Needle [blog]*, pp. <https://theneedleblog.wordpress.com/2015/2006/2004/a-response-to-bbc-radio-2014s-analysis-programme-by-dr-sarah-nelson/>.

O'Neill, S. (2015, December 10). Witness in VIP paedophile scandal backs down, *Times*, p. 10.

O'Neill, S. (2016, March 22). Wild and lurid tales of VIP sex abuse ring had officers hooked, *Times*, p. 12.

Oates, K. R. (1996). *The spectrum of child abuse: Assessment, treatment and prevention*. New York: Brunner/Mazel, Inc.

Parmenter, T. (2016, July 4). Abuse survivors lose faith in Goddard Inquiry, Sky News, <http://news.sky.com/story/abuse-survivors-lose-faith-in-goddard-inquiry-10358187>.

Pew Research Centre. (2010). *The Pope meets the press: Media coverage of the clergy abuse scandal*. Washington, DC: Author.

Plante, T. G., & McChesney, K. L. (2011). *Sexual abuse in the Catholic Church: A decade of crisis, 2002-2012*. ABC-CLIO.

Rezendes, M. (2002, January 6). Church allowed abuse by priest for years, *Boston Globe*, <http://www.bostonglobe.com/news/special-reports/2002/2001/2006/church-allowed-abuse-priest-for-years/cSHfGkTIrAT2025qKGvBuDNM/story.html>.

Richardson, K. (2015). Dissecting disbelief: Possible reasons for the denial of the existence of ritual abuse in the United Kingdom. *International Journal for Crime, Justice & Social Democracy*, 4(2).

Salter, M. (2012). The role of ritual in the organised abuse of children. *Child Abuse Review*, 21(6), 440-451.

Salter, M., & Richters, J. (2012). Organised abuse: A neglected category of sexual abuse with significant lifetime mental healthcare sequelae. *Journal of Mental Health*, 21(5), 499-508. Salter, M. (2013). *Organised sexual abuse*. Routledge: London & New York.

Salter, M. 2016. The privatisation of incest: The neglect of familial sexual abuse in Australian public inquiries. In: Smaal, Y., Kaladeflos, A. & Finnane, M. (eds.) *The sexual abuse of children: Recognition and redress*. Melbourne: Monash University Press.

Salter, M., & Dagistanli, S. (2015). Cultures of abuse: 'Sex grooming', organised abuse and race in Rochdale, UK. *International Journal of Crime, Justice and Social Democracy*, 4(2), 50-64.

Scott, S. (2001). *Beyond disbelief: The politics and experience of ritual abuse*. Buckingham: Open University Press.

Sinclair, K. (1995). Responding to abuse: A matter of perspective. *Current Issues in Criminal Justice*, 7(2), 9-35.

Smith, J. (2014, July 1). The Rolf Harris conviction is a vindication of Operation Yewtree, *Guardian*, <http://www.theguardian.com/commentisfree/2014/jun/2030/rolf-harris-conviction-vindication-operation-yewtree>.

Smith, J. (2016). The Dame Janet Smith review report: An independent review into the BBC's culture and practices during the Jimmy Savile and Stuart Hall years. http://www.bbc.co.uk/bbctrust/dame_janet_smith.

Stanton, M. (1997). U-turn on memory lane. *Columbia Journalism Review*, 36(2), 44–46.

Summit, R. C. (1994). Ritualistic child abuse: A report on the seminar presented by Professor Roland Summit for the New South Wales Child Protection Council, Sydney *Seminar Series: Seminar 8*. Sydney: NSW Child Protection Council.28

Tate, T. (2015, October 11). A harlot exposed: Exaro & VIP abuse allegations, *Tim Tate [blog]*, <http://timtate.co.uk/blog/a-harlot-exposed-exaro-the-vip-abuse-allegations/>.

Tate, T. (2015, June 2). A response to BBC Radio 4's Analysis programme, *The Needle [blog]*, <https://theneedleblog.wordpress.com/2015/2006/2002/an-response-to-bbc-radio-2014s-analysis-programme-by-tim-tate/>.

Victor, J. S. (1993). *Satanic panic: The creation of a contemporary legend*. Chicago, IL: Open Court.

Wakefield, H., & Underwager, R. (1994). *Return of the furies: An investigation into Recovered Memory Therapy*. Chicago and La Salle IL: Open Court.

Ward, V. (2015, August 25). Harvey Proctor accuses police of 'homosexual witch-hunt' over paedophile ring murder claims, *Telegraph*, <http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/law-and-order/11823190/Harvey-Proctor-accuses-police-of-homosexual-witch-hunt-over-paedophile-ring-murder-claims.html>.

Waterman, J., Kelly, R. J., Oliveri, M. K., & McCord, J. (1993). *Behind the playground walls: Sexual abuse in preschools*. Guilford Press.

Whitehead, T. (2015, May 20). 76 politicians, 178 celebrities and 7 sports stars: the scale of VIP child sex abuse inquiry, *Telegraph*, <http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/law-and-order/11617789/Scale-of-child-sex-abuse-revealed-in-new-police-figures.html>.

Whitehead, T. (2015, August 26). Retired General named by Harvey Proctor says he was interviewed by police but not as a paedophile suspect, *Telegraph*, <http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/law-and-order/11826011/Retired-General-named-by-Harvey-Proctor-says-he-was-interviewed-by-police-but-not-as-a-paedophile-suspect.html> Wood, T. (2015, January 10). Dolphin Square: third witness tells of child sex abuse by MPs, *Exaro*, <http://www.exaronews.com/articles/5442/dolphin-square-third-witness-tells-of-child-sex-abuse-by-mps>.